

COMMISSION DE GESTION

Préavis N° 13

Rapport de la Commission de Gestion de l'APEC sur le préavis n° 13 relatif aux comptes de l'exercice 2017

Monsieur le Président
Mesdames et Messieurs les conseillers Intercommunaux,

La Commission de Gestion de l'APEC composée de Messieurs Marc-Olivier *Lequint*, *Edgard Cretegy*, *Frédéric Guenin* et votre rapporteur *Jean-Mario Gasparetto* s'est réunie en séance ordinaire le jeudi 3 mai 2018 dans les locaux de la station d'épuration à 18 h 30.

Messieurs Philippe Menoud, Michael Rohrer et Jean-Claude Bays se sont excusés.

Nous remercions Monsieur Yves Reymond, Président du Comité de Direction, Monsieur Michel Félix Boursier et Monsieur Alain Meylan Chef de la station d'épuration pour leur présence et leurs explications.

La Fiduciaire Sofiger SA à Gland a contrôlé les comptes de l'exercice 2017 conformément à la loi sur les communes du 28 février 1956 et à l'article 35b du règlement cantonal sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

Dans son rapport daté du 27 mars 2018, la Fiduciaire Sofiger SA indique que : *« lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts »*.

Comptes de fonctionnement au 31 décembre 2017

A la lecture des commentaires dans le préavis n° 13 relatif aux comptes de l'exercice 2017, la commission de gestion de l'APEC souhaite relever quelques éléments qu'elle a partagé avec Messieurs Yves Reymond, Michel Félix et Alain Meylan.

140.3181.00	Ports, affranchissements	CHF. 181,50
-------------	--------------------------	-------------

La commission salue l'utilisation du courriel électronique qui a permis une belle économie soit :
CHF 2863.30.

350.3123.00	Achats électricités	CHF. 58'305.95
-------------	---------------------	----------------

Les investissements effectués sur des technologies adaptées permettent d'avoir de meilleur rendement et ainsi faire des économies conséquentes (CHF. 15'900.85).

350.3124.00	Achat de mazout	CHF. 97'106.55
-------------	-----------------	----------------

Comme en 2016 déjà, la stratégie pour l'achat du mazout qui a été mise en place par le comité directeur permet à l'APEC d'acheter le mazout aux meilleures conditions.

460.3144.00	Entretien des collecteurs	CHF. 137'749.90
-------------	---------------------------	-----------------

L'augmentation de ce poste est dû principalement à l'achat de couvercle de regard estampillé au nom de l'APEC et à l'installation de l'alarme sur les sites de Bursinel et Burtigny qui est reliée à la station de la Step à Gland.

La commission relève que le budget 2017 a été dépassé de CHF 40'098.50 ce qui représente env. 1.37 % du budget total. Les raisons en ont été explicitées dans ce présent rapport et le préavis.

Bilan au 31 décembre 2017

Le bilan au 31 décembre 2017 présente un total de CHF. 4'609'631.97.
On constate une augmentation du total de l'exercice de CHF. 449'710.67.

Compte 910 – Disponibilités

Les liquidités au 31 décembre 2017 se montent à CHF. 3'995'466.15 soit une augmentation annuelle de CHF. 181'489,60

Comptes 914 – Investissement du patrimoine administratif

Les amortissements et entretiens suivants ont été réalisés :

Travaux d'entretien sur le réseau à moyen terme CHF 197'655.50

Création piège à cailloux – La Cézille CHF 66'287.95

Bursinel station de pompage	CHF 393'128.75
Soit un montant Total de	CHF 657'072.20

Compte 922 – Emprunts à moyen et long terme

La dernière tranche de l'emprunt contracté à la BCV a été amortie au 31.12.2017.

Compte 928 – Fonds de réserve

Les fonds de réserve ont été augmenté de CHF. 450'000. — en 2107

CHF 100'000. — ont été attribués au compte 9281.00 Fonds de réserve mobilier, machines et véhicules et ainsi il présente un total de CHF. 930'000. — au 31 décembre 2017.

Le compte 9281.02 fonds de rénovation et réserve future STEP a été lui augmenté de CHF 350'000. — et ainsi son total au 31 décembre 2017 se monte à 3'500'000. —

Rapport de gestion 2017

La Commission remercie et félicite le Comité de Direction pour son rapport de gestion 2017 retraçant les grands événements de l'année écoulée accompagnés d'indicateurs pertinents sur le fonctionnement de la station.

Conclusion

La commission tient à remercier chaleureusement le comité Directeur ainsi que l'ensemble du personnel pour leur engagement et la qualité de leur prestations.

Fondée sur ce qui précède, la commission de gestion de l'APEC recommande, à l'unanimité de ses membres d'accepter le préavis n° 13 tel que présenté et ainsi propose de prendre les décisions suivantes :

Le conseil Intercommunal de l'APEC

Vu : Le préavis n° 13 relatif aux comptes de l'exercice 2017,

Ouï : le rapport de la commission de Gestion

Considérant : que cet objet a été porté à l'ordre du jour

Décide

1. D'adopter les comptes de l'exercice 2017 tels qu'ils sont présentés, soit :
 - a) Le compte de fonctionnement
 - b) Le bilan
2. De donner décharge au Comité de Direction pour son mandat de l'exercice 2017
3. De donner décharge à la Commission de Gestion pour son mandat de l'exercice 2017.

Dully, le 5 mai 2017

La Commission de Gestion

Philippe Menoud

Marc-Olivier Lequint

Jean-Claude Bays

Edgard Cretegny

Michael Rohrer

Frederic Guenin

Jean-Mario Gasparetto rapporteur